

S.I.S.A.R.C

**Syndicat Mixte de l'Isère et
de l'Arc en Combe de Savoie**

Extrait du registre des délibérations du Conseil Syndical du Mercredi 10 mai 2023

Le Conseil Syndical, légalement convoqué 3 mai 2023, s'est réuni le mercredi 10 mai 2023 à 18h, en séance publique, à la Salle multiservices de Coise-Saint Jean Pied Gauthier, sous la présidence de François RIEU, Président.

Nombre de membres en exercice : 28 - *Quorum* : 15

Délégués titulaires présents : 14

Collectivités	Prénom	Nom	Nombre de voix
Département	Auguste	PICOLLET	2 voix
Département	Béatrice	SANTAIS	2 voix
Département	Olivier	THEVENET	2 voix
CA Arlysère	Daniel	BUCHE	1 voix
CA Arlysère	Jean-Claude	PEPIN	1 voix
CA Arlysère	François	RIEU	1 voix
CCCS	Jean-Luc	BENETTI	1 voix
CCCS	Jean-Michel	BLONDET	1 voix
CCCS	Christiane	FAVRE	1 voix
CCCS	Jacky	GACHET	1 voix
CCCS	Yannick	LOGEROT	1 voix
CCCS	Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	1 voix
CCCS	Eric	SANDRAZ	1 voix
CCCS	Jacques	VELTRI	1 voix

*Délégués suppléants présents : 5 jusqu'à la délibération n° 7
6 de la délibération n° 8 à la délibération n° 15
7 à partir de la délibération n° 16*

Collectivités	Prénom	Nom	Nombre de voix
CA Arlysère	Yacine	ALIOUA	1 voix
CA Arlysère	Serge	DAL BIANCO	1 voix
CA Arlysère	Pierre	DUBOURGEAT à partir de la délibération n° 16	1 voix
CA Arlysère	Frank	VIALLET	1 voix
CCCS	Carlo	APPRATTI	1 voix
CCCS	Alain	COMBAZ	1 voix
CCCS	André	DAZY à partir de la délibération n° 8	1 voix

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpins - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Récapitulatif :

Nombre de membres présents	19 dont 14 titulaires et 5 suppléants <i>jusqu'à la délibération n° 7</i>
	20 dont 14 titulaires et 6 suppléants <i>de la délibération n° 8 à la délibération n° 15</i>
	21 dont 14 titulaires et 7 suppléants <i>à partir de la délibération n° 16</i>
TOTAL des voix	22 voix <i>jusqu'à la délibération n° 7</i>
	23 voix <i>de la délibération n° 8 à la délibération n° 15</i>
	24 voix <i>à partir de la délibération n° 16</i>

Olivier THEVENET a été désigné Secrétaire de séance.

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Objet : Convention d'application 2023 entre le SISARC et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie
Rapporteur : M. le Président

Par délibération en date du 8 décembre 2021, le Conseil Syndical approuvait la prolongation de la convention d'objectifs et de moyens entre le Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie (CEN Savoie) et le SISARC dans un cadre pluriannuel sur la période 2021-2024.

Ce partenariat est à l'initiative conjointe du SISARC et du CEN Savoie, ayant constaté l'un et l'autre des objectifs communs en matière de restauration et de protection des zones humides et ceci à l'occasion de la préparation du contrat Vert et Bleu initié par la CCCS avec la Région.

Ce partenariat est adossé à deux conventions entre le CEN Savoie et le SISARC. Une convention cadre qui précise les termes de cette collaboration et des conventions d'application au pas de temps annuel qui définissent les actions à mener chaque année.

Les travaux de restauration et d'entretien 2023 pourront porter sur les sites ci-après :

BETTON-BETTONET - L'Archevecal d'En Haut
BOURGET-EN-HUILE - Pont Sapin
BOURGET-EN-HUILE / LE PONTET - marais du Gelon
AITON / CHAMOUSSET / CHÂTEAUNEUF / FRÉTERIVE / SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY - La Bialle - Les Bassins-Mollard
CHIGNIN / MYANS / SAINT-JEOIRE-PRIEURÉ - marais de Bondeloge
CHIGNIN - La Crouza
BOURGNEUF / CHAMOUSSET - Boucherance - La Lilette
LA TABLE - Les Ételles
PORTE-DE-SAVOIE - Corniolo
PORTE-DE-SAVOIE - Les Délaisés de l'Isère
PORTE-DE-SAVOIE - Le Marais
PORTE-DE-SAVOIE - lac de St-André
LES MOLLETES - Pré du Gex
MONTENDRY / MONTGILBERT - tourbière de Montendry / Montgilbert
PLANAISE - La Bétaz
PLANAISE - Les Îles
LE PONTET - marais du Pontet
COISE-SAINT-JEAN-PIED-GAUTHIER / LES MOLLETES / SAINTE-HÉLÈNE-DU-LAC / SAINT-PIERRE-DE-SOUCY / VILLARD-D'HÉRY - Val Coisin

La participation financière du S.I.S.A.R.C pour l'année 2023 se décompose comme suit :

PREVISIONNEL	Montant prévisionnel des dépenses	Taux moyen d'aide	Contribution annuelle SISARC (net de taxes)
Gestion des zones humides (sites CEN73)	50 867 €	65%	33 064 €
Travaux de restauration du Nant Pichut et creusement de mares	84 445 €	14%	12 022 €
Total :	135 312 €	33%	45 086 €

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ***approuve la convention d'application 2023, dont le projet est joint en annexe ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer ladite convention et tout acte afférent à ce dossier.***

Extrait certifié conforme et exécutoire,
Le Président,
François RIEU



S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr